



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

L'ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCA COMMENCE AUJOURD'HUI

Ottawa, le 7 février 2005 - Il est temps de choisir les cœurs et les esprits qui aideront à guider la Conférence canadienne des arts pendant les trois prochaines années. L'élection du conseil d'administration de la CCA commence aujourd'hui, et la période de vote se poursuit jusqu'au 25 février 2005.

Les particuliers et organisations membres peuvent voter sur le site des élections de la CCA (www.ccarts.ca/vote). Vous y trouverez la liste des 16 candidats, ainsi que de brèves notices biographiques et la déclaration d'intention de chacun.

Les membres de la CCA auront reçu un nom d'utilisateur et un mot de passe au cours des dernières semaines, par courriel ou par la poste, qui leur permettront d'ouvrir une session sur le site des élections. Le numéro d'hiver 2005 de Blizzart, qui sera posté aux membres cette semaine, en contient un rappel. Si vous n'avez pas reçu les renseignements dont vous avez besoin pour voter, veuillez communiquer avec Julie Cayouette, adjointe exécutive (par téléphone au 613.238.3561 poste 20 ou par courriel à julie.cayouette@ccarts.ca).

Comment voter

C'est facile! Vous n'avez qu'à suivre la simple démarche suivante :

- ⇒ Allez à www.ccarts.ca/vote (ou cliquez sur l'icône des élections sur le site www.ccarts.ca)
- ⇒ Ouvrez une session sur le site des élections en entrant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe et en cliquant sur le bouton « Ouvrir une session ».
- ⇒ Renseignez-vous sur les candidats en cliquant sur leur nom. Une fenêtre contextuelle contenant leur notice biographique et leur déclaration d'intention s'ouvrira. (Si vous avez un dispositif qui bloque les fenêtres pub sur votre navigateur web, vous devez peut-être le désactiver temporairement pour voir cette information.)
- ⇒ Choisissez jusqu'à huit candidats dans la liste en cochant la case à côté de leur nom. Fermez la session quand vous aurez fini.

Votre vote compte

Choisir la composition du conseil est un important avantage et une responsabilité capitale des membres de la CCA. Le conseil d'administration de la CCA est responsable de la régie de l'organisation; à ce titre, il est dépositaire du plus haut pouvoir de décision et a droit de regard sur l'organisation. Le conseil établit les directives d'orientation de l'organisation, en conformité avec le plan stratégique, et utilise l'expertise de chacun des administrateurs pour accroître le savoir et la capacité du conseil en tant qu'organe et assurer l'épanouissement et le progrès continu de l'organisation.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour un mandat de trois ans et peuvent remplir deux mandats consécutifs. Le conseil est formé de huit membres votants élus et de trois à cinq membres votants nommés par le conseil pour assurer l'équilibre.

Les résultats des élections de la CCA seront annoncés aux membres dans un bulletin en mars 2005.

Ayez voix au chapitre

Si vous n'êtes pas membre de la CCA, mais aimeriez dire votre mot sur l'avenir de l'organisation, nous vous encourageons à adhérer. Toute personne ou organisation qui

Pour en savoir plus:
Kevin Desjardins
Directeur des
communications
804 - 130, rue Albert
Ottawa (ON) K1P 5G4
(613) 238 3561
tél.: (613) 238 4849
info@ccarts.ca
www.ccarts.ca

07/05

SVP affichez et/ou faites
circuler. Si vous
reproduisez en tout ou en
partie le contenu des
bulletins de la CCA, SVP
précisez la source.



Bulletin de la CCA — suite

adhère à la CCA avant le 25 février 2005 aura le droit de voter dans l'élection en cours.

Pour avoir des renseignements sur l'adhésion à la CCA, visitez la page des membres sur notre site web à l'adresse www.ccarts.ca/fr/members/join/ ou communiquez avec Jessica Pancoe, coordonnatrice de l'adhésion à la CCA, par téléphone au 613.238.3561 poste 10 ou par courriel à jessica.pancoe@ccarts.ca.